

Les pléiades
Le nom japonais de lamas des Pléiades est Subaru, qui signifie « unité »

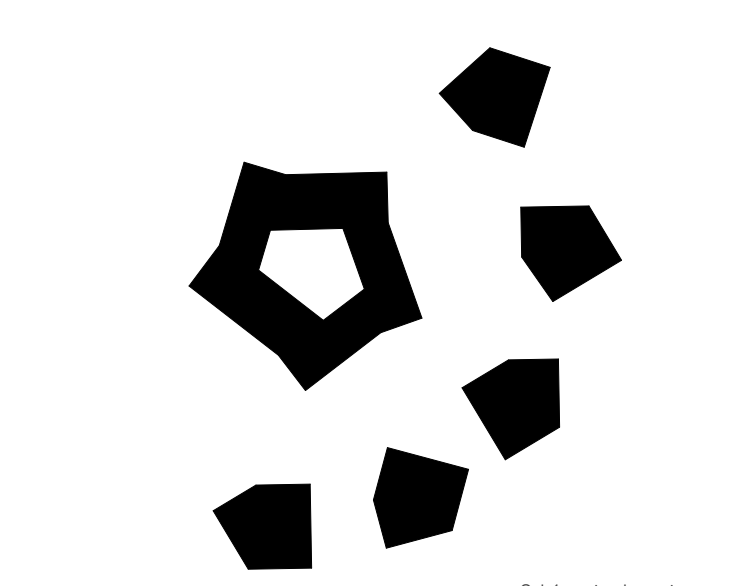


Schéma implantation

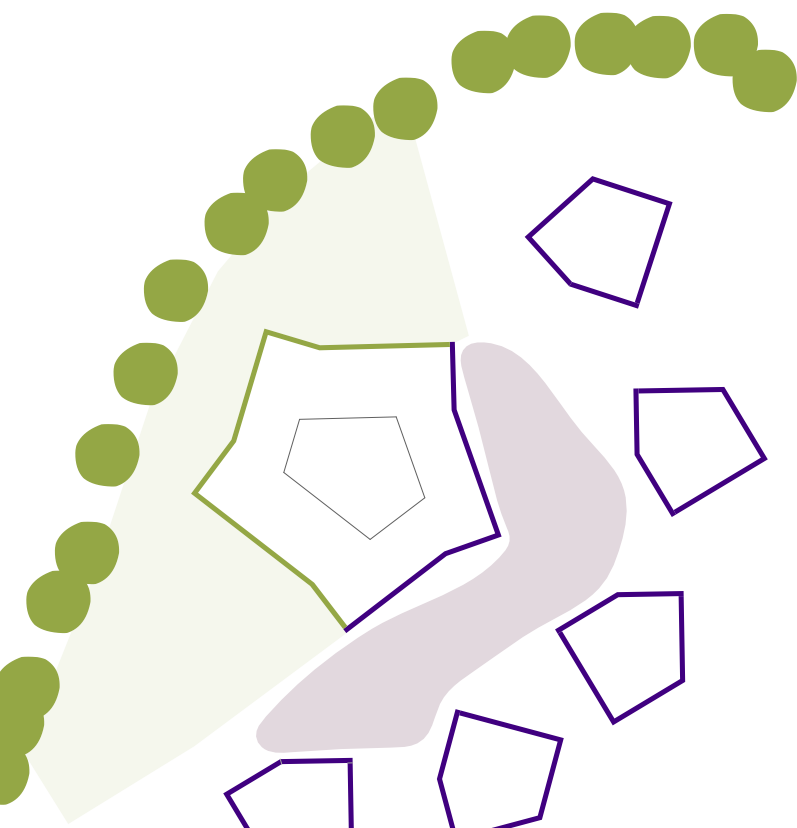
Paysage: le parc, la place du village et le jardin

Le projet s'intègre de manière franche dans le site en prenant une position de pivot au cœur de la parcelle. La volumétrie proposée permet de créer trois types d'espaces extérieurs très clairs et bien dessinés :

À l'ouest, le parc, qui dirige les visiteurs arrivant du Chemin du Contournement à travers un chemin arboré vers l'entrée principale.

Au sud, la nouvelle place du village, qui est délimitée par l'EMS et les nouveaux bâtiments voisins, un espace de rencontre dédié aux habitants du quartier de Le Day.

Au nord et à l'ouest du jardin, des espaces ouverts avec des promenades bucoliques animées, avec un verger et un jardin botanique.



Fronts de rue en relation avec le lieu urbain
Forme organique délimitant les aménagements paysagers extérieurs

Aménagements extérieurs, fonctions et accès

L'accès principal se fait depuis l'ouest de la parcelle en traversant le parc. Il est constitué d'un parvis d'entrée triangulaire où l'on trouve un potager et un jardin dédié aux sports intergénérationnels : deux éléments qui agrémentent la nouvelle entrée et favorisent la rencontre entre les résidents et les habitants du quartier. Le parking paysager le long du cordon boisé est bien intégré et compose la limite nord du parc.

L'entrée principale de l'EMS est placée au sud-ouest, en lien avec le parc public et est connectée aux parkings visiteurs et employés. L'espace d'accueil au rez-de-chaussée est un espace traversant entièrement vitré qui réunit visuellement le parc public et le parc intérieur.

Le restaurant et la cafétéria sont disposés naturellement dans cet espace d'entrée avec une prolongation s'ouvrant sur la cour intérieure. Le restaurant, grâce à sa position centrale, sa transparence et son accès indépendant, semble plus être un lieu public appartenant au quartier qu'une salle à manger d'un EMS. Cela permettra aux habitants du quartier et aux visiteurs de s'approprier cet espace tout autant que les résidents.

La cour végétalisée au rez-de-chaussée, espace de rencontre protégé du vent et sécurisé, est dédiée aux résidents, mais pourra également être utilisée par les familles avec des enfants lors des heures de visite au restaurant ou à la cafétéria/tea-room.

Grâce à la volumétrie et au positionnement du bâtiment sur le site, une hiérarchie est créée entre l'entrée principale et l'accès livraison proche des places de stationnement.

Le bâtiment est éloigné de la route principale de manière à minimiser le bruit en laissant place au cordon et au talus arboré suivant la courbe de la route des Grands Bois. Autant le talus arboré que les coursives extérieures joueront le rôle d'isolant phonique majeur.

La compacité du projet permet la circulation en boucle autour de la parcelle, sans impasses ni obstacles. Cette balade est jalonnée de repères, des lieux d'activités où il sera possible de se réunir comme le verger, le jardin botanique, le potager ou le jardin de sports intergénérationnels.

voir page

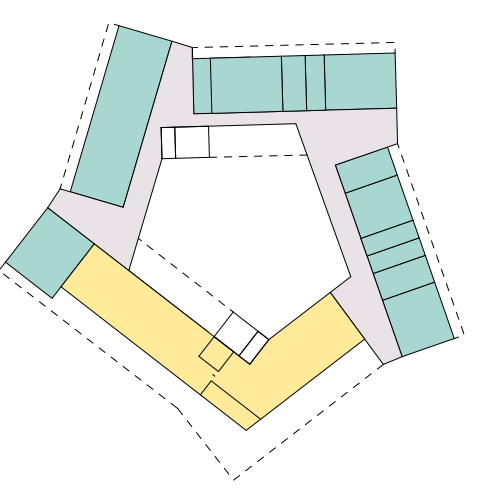


Schéma organisation programme rez-de-chaussée :

- espaces collectifs ouverts au public extérieur
- espaces collectifs EMS

Organisation spatiale

Le programme s'organise suivant la structure préconisée dans le cahier des charges, dans l'objectif de fluidifier le fonctionnement de l'ensemble du site. Au rez-de-chaussée, le comptoir d'accueil, la cafétéria, le restaurant et la salle polyvalente se situent dans un espace traversant qui unit le parc intérieur au parc extérieur. Au même niveau, se trouvent également tous les locaux du « Centre du Village » qui se déploient tout au long du parcours intérieur, en lien direct avec le grand espace végétalisé qui constitue le parc intérieur. Le long de la façade Est, on trouve les locaux plus publics comme le kiosque, le salon de coiffure ou l'espace de bien-être, ainsi que les bureaux.

La bande, l'atelier et la cuisine jouent aussi un rôle d'animation autour à l'intérieur de l'EMS que depuis les aménagements extérieurs, en formant une boucle d'animation et d'activités intérieures et extérieures.

Le parc intérieur aide à ouvrir le bâtiment au voisinage. Autour l'ouverture du restaurant au public extérieur (de manière à promouvoir une mixité au sein de l'établissement) que l'emplacement des locaux publics, comme la salle polyvalente ou le kiosque qui pourront être indépendants et accessibles depuis l'extérieur, favorisent les échanges entre l'établissement, les Personnes, les professionnels et les habitants des alentours.

Dans les étages, deux unités de vie sont organisées le long d'un large couloir, avec une circulation verticale et deux espaces de séjour de différente échelle pour chacune, les unités de vie sont reliées rendant possible une déambulation en boucle tout en étant indépendantes l'une de l'autre, facilitant une distinction en cas de pandémie. Grâce au respect à l'extérieur de chaque maisonnette, l'échelle des unités de vie sont réduites visuellement, comme une organisation en petites communautés.

Cette disposition permet de ne pas trouver de couloirs sans issues mais aussi de prolonger le bâtiment en cas d'agrandissement futur dans trois des cinq ailes, sans impacter les circulations proposées.

L'épaisseur relativement réduite du bâtiment permet d'une part un grand apport de lumière naturelle à tous les niveaux, d'autre part une variété de perspectives visuelles, autant sur l'extérieur que l'intérieur du complexe. Grâce aux multiples vues dégagées et à la présence du parc intérieur, les résidents pourront suivre le rythme circadien de la lumière naturelle.

Les zones de circulation, conçues à une taille plus humaine, donnent envie aux personnes de s'y installer et qu'elles fassent sens pour elles. Elles permettent des aménagements pour s'asseoir, se détendre et échanger ainsi que l'emplacement de petits mobiliers ou de plantes de chaque résident, qui permettront à chacune de s'approprier l'espace proche de sa chambre. Cette typologie, offre la possibilité d'être en relation, d'avoir des moments de partage mais également de se retrouver seul « chez soi ».

Schéma organisation programme étages

- unité de vie 1
- unité de vie 2

La chambre, matérialité

Les dimensions et la disposition de la chambre type proposée se prêtent à une variété de possibilités d'aménagement, permettant aux visiteurs de s'approprier l'espace à leur guise. Elles sont équipées de systèmes coulissants pour faciliter leur utilisation, notamment pour les utilisateurs en fauteuil roulant. Les sols naturels, les plafonds en bois indigène et l'enduit des façades permettront de mettre les résidents en relation avec des matériaux sains et chaleureux. Les solives en bois seront visibles dans les chambres pour les rendre davantage accueillantes.

La taille des fenêtres et leur disposition en façade se rapprochent d'une typologie résidentielle plutôt qu'institutionnelle. Elles permettront de maximiser les gains thermiques en hiver et de baigner la zone de jour de lumière naturelle. En les ouvrant, la chambre se prolonge vers l'extérieur et permet de profiter d'une terrasse climatisée donnant sur le jardin, le parc ou la place du village. Un store toile extérieur et un rideau intérieur donnent de l'intimité à la chambre tout en permettant de minimiser les risques de surchauffe en été.

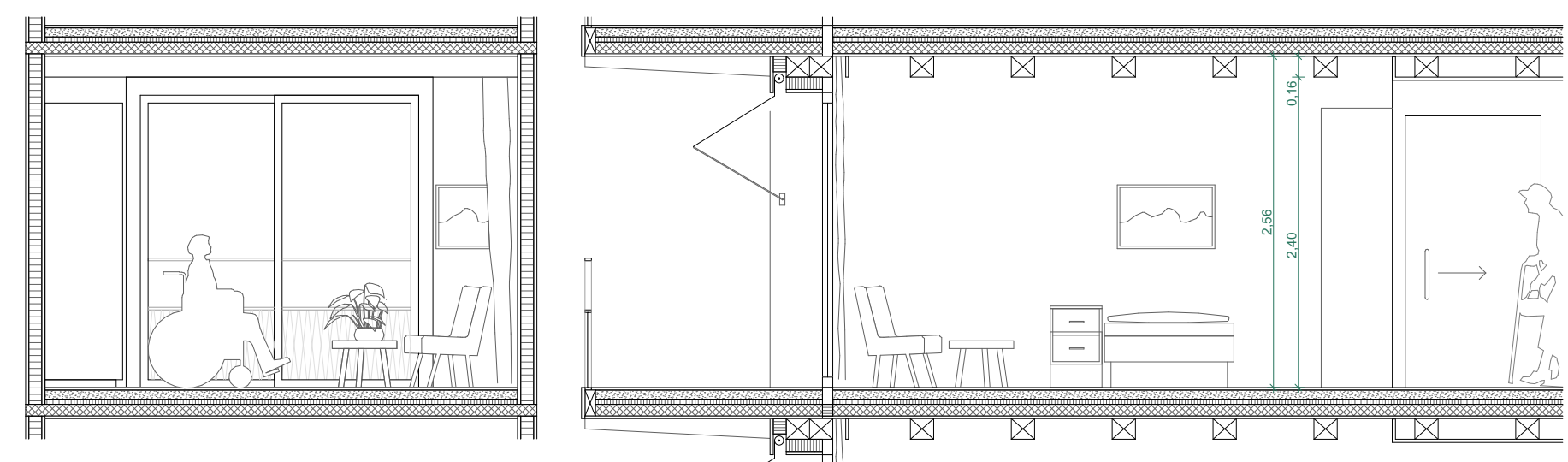
Structure

Le concept structurel se veut simple et rationnel. La superstructure se compose d'une part de noyaux d'escaliers et d'accès en béton armé permettant le contreventement parasismique du bâtiment, et d'autre part, d'une structure légère composée de planchers mides bois/béton, poteaux et des voiles de parpaque en bois.

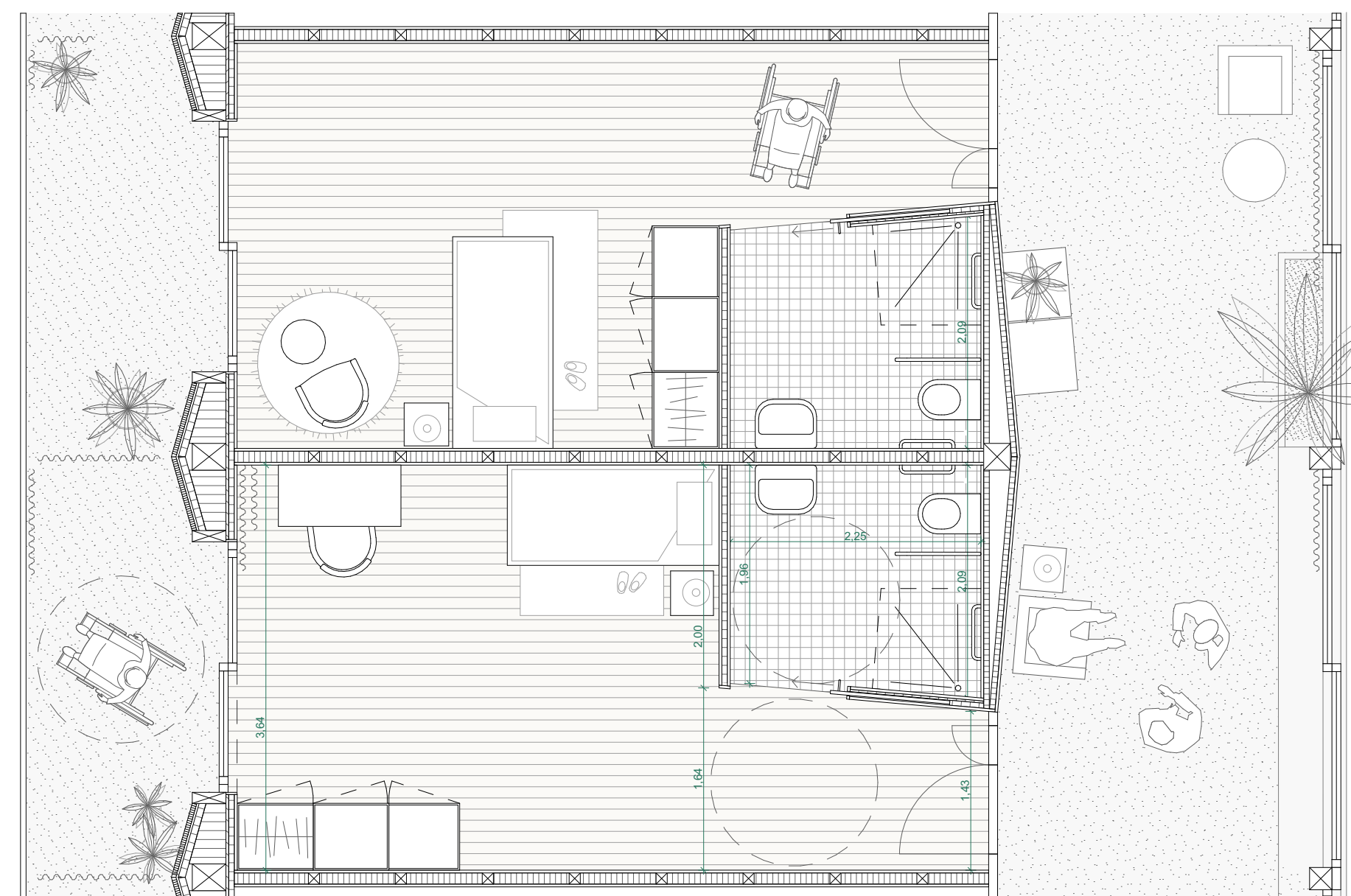
Tant la construction que l'exploitation du bâtiment sont considérées sous l'optique de l'économie. Les installations techniques seront toujours accessibles dans la mesure du possible, et un soin particulier sera porté au choix des finitions de manière à faciliter l'entretien. Par sa simplicité et sa plasticité le projet démontre un fort potentiel d'adaptation.



Plan situation 1/500



Élévation, coupe et plan chambre 1/50





Rez-de-chaussée 1/200

Économie du projet, énergie et durabilité

L'emprise du bâtiment et le système constructif sont garants de l'économie et de l'écologie du projet, dans un cadre de développement durable. D'abord, il s'agit d'un projet compact et rationnel. La faible emprise au sol permet de minimiser les travaux de terrassements. L'implantation proposée libère des surfaces généreuses dans la parcelle, permettant d'imaginer des éventuelles extensions futures. À l'extérieur, les surfaces perméables et végétales sont privilégiées. Le modèle de la salle de bain et celui de la fenêtre sont identiques pour l'ensemble du bâtiment. Cela permettra d'envisager la préfabrication, de réduire le coût et d'optimiser le planning, facilitant une mise en œuvre efficace.

Le projet est basé sur une trame régulière qui permettra d'avoir une grande flexibilité d'usage et la possibilité d'adapter les plans dans le futur. Toujours dans une optique de simplicité, les matériaux choisis confèrent un aspect domestique et chaleureux aux espaces, tout en restant fonctionnels et facilement réparables. La cour jouera le rôle de repère pour les déplacements des résidents, tout en participant au confort thermique du bâtiment. Le bâtiment devra répondre à des critères de haute performance énergétique. Une attention particulière sera portée sur le choix de la composition de l'enveloppe thermique et sur les installations techniques afin de garantir une réduction importante des besoins énergétiques. Les ressources naturelles seront optimisées et le projet fera appel de techniques passives et des ressources renouvelables.

Accessibilité universelle et design pour toutes les personnes

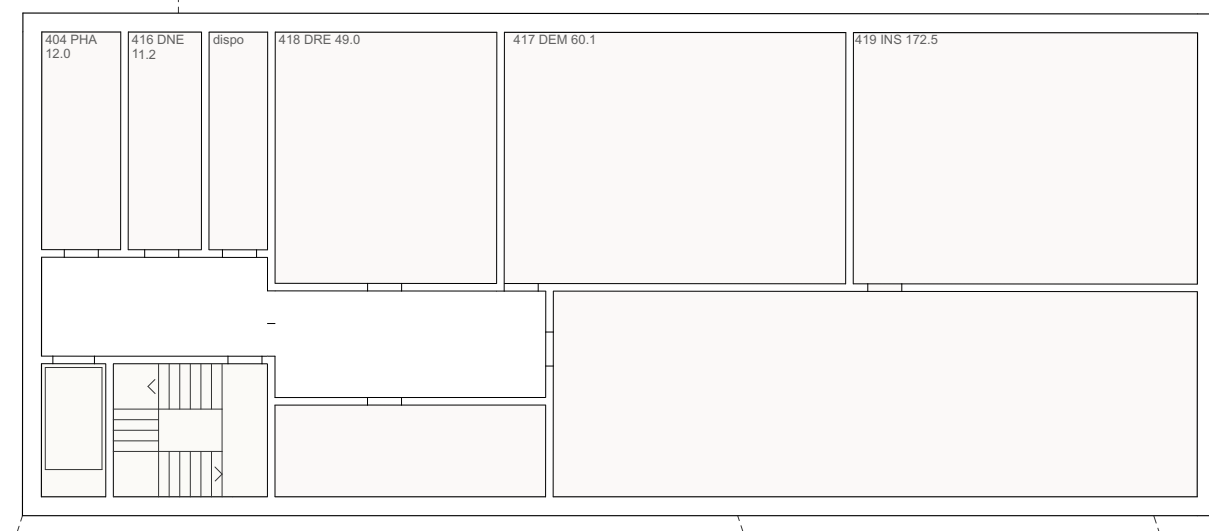
L'accessibilité universelle permet à toute personne, quelle que soient ses capacités, de bénéficier des mêmes opportunités, et d'une expérience de qualité, de manière autonome. La sensorialité servira de guide pour l'orientation des résidents. La cour permettra la déambulation en boucle, avec des espaces distincts qui animent la promenade. Les couleurs (bleu et vert) et les différentes ambiances acoustiques s'ajoutent à la richesse d'habiter ces espaces chaleureux et permettent aux utilisateurs de se rapprocher du sentiment d'être «comme à la maison».

Accessibilité physique : le miroir est prolongé jusqu'au lavabo et est inclinable de quelques degrés. La fenêtre est composée et dimensionnée de manière à pouvoir profiter d'une vue sur l'extérieur en position debout, assise et couchée. La porte coulissante est légère et de juste taille pour pouvoir la déplacer sans effort. Des socles, sont installés dans les couloirs pour protéger le passage des chaises roulantes. Une main-courante est ajoutée à l'intérieur des portes des chambres pour pouvoir fermer la porte sans devoir se retourner. Dans les espaces extérieurs, des bancs avec accoudoirs vers l'intérieur facilitent le transfert.

Accessibilité visuelle : un contraste est fait entre les éléments sanitaires, le carrelage des parois et le sol. Sont également installés des interrupteurs et prises électriques contrastant avec les parois, un revêtement de sol mat et un éclairage indirect. Les avertisseurs de suite et les rideaux intérieurs évitent des ombres perturbantes et des éblouissements. Enfin, un éclairage naturel est privilégié dans les escaliers.

Accessibilité auditive : une répartition régulière de la lumière, sans ombres, contrastes, ni reflets, garantit une bonne communication visuelle. L'emplacement des écrans d'information dans les zones communes et dans les zones d'excursion garantissent l'indépendance des personnes malentendantes ou sourdes.

Accessibilité cognitive : chaque unité de vie aura un couloir apaisant mais contrasté afin de se repérer rapidement. Un soin particulier sera apporté à la signalétique des zones communes mais aussi aux entrées des chambres avec une boîte aux lettres et un niveau personnel dans la partie vitrée de la porte d'entrée, qui permettront au résident de trouver facilement sa chambre. Ce niveau jouera aussi le rôle de contrôle communautaire. Si l'entrée pas ouvert par exemple, les professionnels savent que le résident ne veut pas avoir de visites à ce moment-là.



Sous-sol 1/200



Schéma organisation spatiale





Étage type 1/200



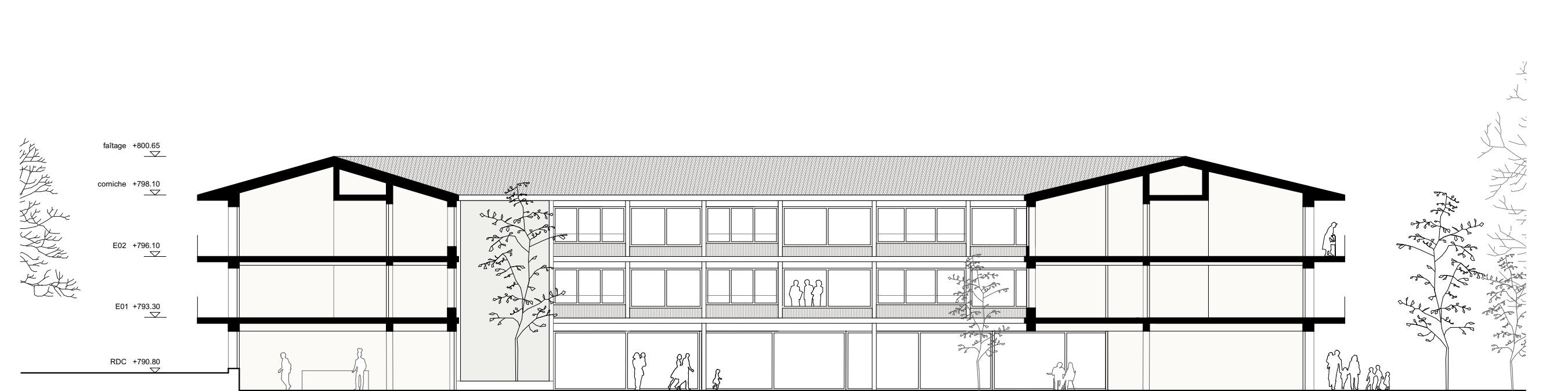
Élévation sud-ouest 1/200



Coupe A 1/200



Élévation nord-ouest 1/200



Coupe B 1/200